



Déclaration liminaire du SNUipp FSU 68 – CAPD du 28 janvier 2019

Malgré un mode de scrutin complexe, la participation aux élections était en hausse ; la profession ayant montré son attachement au paritarisme, il faudra tenir compte de la représentativité des syndicats. Le SNUipp68, dans cette nouvelle mandature, va continuer de porter ses revendications en faveur des personnels, de leurs conditions de travail et de leur niveau de rémunération.

Or du 17 septembre 2018 au 28 janvier 2019... plus de quatre mois se sont écoulés sans que la CAPD n'ait été réunie.

Pour le SNUipp-FSU, les questionnements des personnels, les problèmes que connaissent les équipes dans nos écoles au quotidien, ne peuvent se résoudre seuls (ni d'ailleurs par téléphone, par échanges de mails ni simplement lors d'audiences). Les CAPD, instances représentatives paritaires, permettent d'éclaircir, de solutionner, dans la transparence, bien des difficultés rencontrées par les enseignants.

CAPD, CHSCT ou CTSD doivent être de réels lieux d'échange, de débats et de décisions transparentes, responsables et équitables.

Le SNUipp-FSU, très attaché aux instances représentatives, s'opposera fortement à toute réforme qui envisagerait de les faire disparaître ou de les fusionner.

Parallèlement, le Ministre de l'Éducation Nationale n'a cessé de répéter depuis quelques mois qu'il faut construire la confiance, être dans la bienveillance.

Nous sommes bien évidemment pour la confiance et la bienveillance, mais...

Comment construire la confiance quand on sait que les décisions sont avant tout dictées par des impératifs budgétaires et comptables ?

Comment construire la confiance quand les corps intermédiaires (syndicats, associations,...) sont ignorés par le pouvoir en place ?

Comment construire la confiance quand les décisions sont élaborées par quelques « sachants » dans une pure logique technocratique ?

Comment construire la confiance quand on inonde les enseignants de vade-mecum qui sont autant de directives réfutant l'expertise des professeurs ?

Comment construire la confiance quand cette expertise est volontairement dégradée par la mise en place de formations initiale et continue rabotées, de faible qualité ?

Comment construire la confiance quand les appréciations pour l'accès à la hors classe et à la classe exceptionnelle sont arbitraires et subjectives ?

Comment construire la confiance quand les médias deviennent le premier biais de communication de notre Ministre ?

Et...

Comment parler de bienveillance quand l'institution rabaisse et infantilise au lieu de former et de soutenir ?

Comment parler de bienveillance quand la souffrance des personnels est occultée ou balayée d'un revers de la main avec l'argument de la « nécessité de service » ?

Comment parler de bienveillance quand l'institution nous impose, à chaque changement de gouvernement, la logique du « control-z », logique qui conduit à l'attentisme et au cynisme en laissant penser qu'il est vain de s'investir dans des dispositifs qui ne dureront pas ?

Autant de questions qui nous laissent perplexes quant à cette « École de la confiance et de la bienveillance ».

Et toujours beaucoup d'interrogations quant à l'existence d'un dialogue social.

Un des exemples d'actualité les plus marquants concerne les dernières évaluations nationales. Malgré nos remarques et nos objections suite aux premières évaluations CP/CE1, d'un amateurisme effarant, sur le fond comme sur la forme, au regard de l'investissement financier engagé, le ministère poursuit sa politique d'évaluation en mettant en place la seconde phase. Mais ces évaluations de mi-CP ne contribuent ni au mieux-être ou au mieux-apprendre des élèves, ni même à faciliter, outiller ou éclairer le travail des enseignant-es. Elles n'ont pour seule ambition que de permettre au ministère d'imposer un pilotage par les résultats au mépris de la liberté pédagogique des professeurs.

Perte de temps, d'énergie, non-sens, prescriptions unilatérales quant aux méthodes et/ou aux manuels à utiliser, sentiment d'être dessaisi, tout cela pour des bénéfices inexistant, au détriment de la qualité du temps passé auprès des élèves. Sur le terrain, l'« école de la confiance » est loin d'être ressentie comme telle !

C'est pour cela qu'un courrier intersyndical a été adressé à M. Blanquer pour en demander l'abandon.

C'est pour cela aussi que le SNUipp FSU appelle les enseignant-es à ne pas faire passer ces évaluations.

Nous vous interpellons ici, Madame la DASEN, car il y a urgence : les enseignants ont besoin de signaux concrets, forts, montrant que leur administration ne les abandonne pas, qu'elle leur fait confiance, qu'elle est, elle aussi, bienveillante et qu'elle les soutient dans la magnifique tâche qu'est la leur, enseigner.